



## **ASSEDIC SPECTACLE : Danger !**

### **Journée Nationale d'Actions le Mardi 16 décembre**

Le régime général de l'assurance chômage arrive à échéance le 31 décembre 2008. Les annexes 8 et 10, qui couvrent les artistes-interprètes et les techniciens du spectacle vivant et de l'audiovisuel, et qui en dépendent, expirent à la même date. Les négociations pour un nouveau système, que le MEDEF appelle une « remise à plat », sont entamées depuis plusieurs semaines. La partie patronale souhaite arriver à un accord avant les fêtes. Les prochaines séances de négociation sont prévues le 16 et le 23 décembre.

En ce qui concerne les annexes 8 et 10, les bruits les plus divers circulent. Pour l'instant, la question de ces annexes n'a pas été abordée. Pourtant, quand on connaît la philosophie des propositions patronales actuelles pour le régime général, il y a tout lieu à s'inquiéter. Le MEDEF veut imposer une « filière unique », c'est à dire un système « simplifié » et « plus équitable » qui fait dépendre pour tous les chômeurs la durée d'indemnisation de la durée de cotisation, calculée selon un même formule arithmétique. Pour quasiment tous les chômeurs, cela entraînerait une baisse dans la durée d'indemnisation. Les chômeurs les plus âgés seraient les plus durement touchés ! En même temps, le MEDEF ne fait pas secret de sa volonté de baisser le niveau des cotisations patronales... Tout ça, dans un contexte de chômage croissant et de pouvoir d'achat en chute libre !

Appliqué mécaniquement au régime spectacle, on peut imaginer les dégâts supplémentaires provoqués, après l'hécatombe en cours suite aux accords de 2003 et de 2006. 507 heures de travail donnerait un maximum de 4 mois d'indemnisation ! D'ores et déjà, les services de l'UNEDIC estiment que quelque 22 000 professionnels du spectacle pourraient sortir de toute indemnisation via le sas des Allocations de Fin de Droits (entre 2 et 6 mois d'allocations à 30 euros selon ancienneté), qui, selon le dispositif actuellement en vigueur, devrait remplacer l'Allocation Transitoire en janvier.

Encore une fois, les négociations n'ont toujours pas évoquées les annexes spectacle. Mais il est important qu'à cette étape, une semaine avant la fin programmée des négociations, les professionnels du spectacle expriment leur colère, leur détermination et leur solidarité !

**Voilà pourquoi le SFA, avec sa Fédération du Spectacle, appelle à une journée nationale d'actions le MARDI 16 DECEMBRE.**

**A Paris, une manifestation partira à 13h30 du Ministère du Travail (bd des Invalides, face au M° Varenne), pour rejoindre le siège du MEDEF, 57 av Bosquet (M° Ecole Militaire).**

A Montpellier, la manifestation partira à 11h30 de l'Opéra Comédie pour rejoindre la Préfecture.

A Marseille, un rassemblement aura lieu à 10h devant le MEDEF, place du Général de Gaulle.

Pour connaître les rendez vous dans d'autres régions (en cours d'organisation), rendez vous sur les sites [www.sfa-cgt.fr](http://www.sfa-cgt.fr) et [www.fnsac-cgt.com](http://www.fnsac-cgt.com) .